



DELIBERATION DU BUREAU DU 22 MAI 2018

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 22 MAI à 18 H 30, le Bureau s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Pierre BOULANGER, Président.**

Nombre de membres : 30

Etaient présents les Vice-Présidents et membres du Bureau :

Membres présents : 18

**Mesdames MARCEL, HALL, MAILLART (Vice-Présidentes),
Monsieur BOULANGER (Président), Messieurs SURHOMME,
DOVERGNE, COTTARD, AMARA, MAROTTE, JUBERT, DAIGNY, CHIRAT
(Vice-Présidents) Messieurs CAPELLE, LEROY, VAN DE VELDE,
HENNEBERT, AUBRY ET BARRE (Membres du Bureau)**

Etaient excusés :

Madame WU, Messieurs BERTRAND Gilbert et FRANCOIS (Membres du Bureau)

Etaient absents :

**Messieurs LAMOTTE, DALRUE (Vice-Présidents), Messieurs
DUTILLEUX, PELTIEZ, POTTIER, BINET, BERTRAND Jacques,
MONTAIGNE, et BIECKENS (Membres du Bureau)**

OBJET : Acquisition tondeuse frontale

Rapport de Monsieur Bernard DAIGNY, Vice-Président chargé de la Voirie

Vu la délibération du Bureau en date du 17 avril 2018, relative à l'acquisition d'une tondeuse frontale neuve, de marque GRILLO type 2200 TS, selon devis détaillé ci-joint, auprès des Etablissements DEBOFFE, D 1029 BP 30010 80480 SALEUX, pour un montant total de 36 480 € TTC, et son financement sur 5 ans,

Pour les besoins des services, et compte tenu de la disponibilité immédiate d'une tondeuse frontale identique d'occasion (25 heures) aux conditions financières plus avantageuses,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide de rapporter la délibération du 17 avril 2018 relative à l'acquisition d'une tondeuse frontale neuve, de marque GRILLO type 2200 TS, selon devis détaillé ci-joint, auprès des Etablissements DEBOFFE, D 1029 BP 30010 80480 SALEUX, pour un montant total de 36 480 € TTC, et son financement sur 5 ans,
- Décide d'entériner l'acquisition d'une tondeuse frontale de marque GRILLO, type 2200 TS, selon devis détaillé ci-joint, auprès des Etablissements DEBOFFE, D 1029 BP 30010 80480 SALEUX, pour un montant total de 33 360 € TTC,
- Accepte l'offre de financement sur 5 ans, échéance 2018 : 6 636 €, échéances 2019 à 2022 : 6 826 €
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé de la voirie à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

FAIT A MOREUIL, le 22 MAI 2018

Le Président,
Pierre BOULANGER



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 24.05/2018
Annule et remplace la délibération n°2018.04.17.4 du 17/04/2018

Vendeur : *Par Saint Regnier*Client : *CCALM Tolant*Date : *13 Juin 2018*

DEVIS

1. Trondeuse frontale (grille) TYPE 2200 TS

moteur diesel yanmar 4 cylindres 48 cv

4 Roues motrices Roue avant direction hydraulique

Avec unement hydrostatique. Blocage de différentiel automatique équipée d'une trondeuse frontale

largeur 1,55m et éjection AR Centralisée

Bac de ramassage Capacité 2400l. Bannage en Hauteur 2,10m.

Réglage hydraulique de la hauteur de coupe

Siège pneumatique. A.B. ceinture de sécurité

kit homologation Route matériel de démonstration

2,5 Heures d'entretien

matériel garanti 2 ans pièces et main d'œuvre

immatriculation Compax

prix de part usée :

prix de transport

Remise :

Net à payer :

40000 € HT

675 € HT

27800 HT

financement sur 5 ans à ore actuelle A 3 mois :

montant net 6636 €

Surantai : 6826 x 4 = 27304

Soit 580 € d'intérêt

